



---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 26 juin 2014**

---

**1. BÂTIMENTS COMMUNAUX (Philippe Flückiger)**

**Grande salle de la Maison villageoise**

Comme vous l'aurez constaté, un nouveau beamer ainsi qu'un écran de projection ont été installés. Les commandes se trouvent dans un coffret sur la scène.

En plus d'une amélioration pour toutes nos présentations officielles, ce nouveau service peut être proposé aux locataires de la salle pour un prix de location de Fr. 50.-.

La prochaine étape sera de fournir une sonorisation et des éclairages modernes et faciles d'utilisation.

**2. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)**

**Ecole**

Pour faire suite à notre communication du mois de février concernant la démission du directeur de l'Etablissement scolaire de Cugy et environs, M. Philippe Gaillard, nous sommes en mesure aujourd'hui de vous dévoiler le nom de son successeur. Il s'agit de M. Jean-Michel Amiguet, directeur de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux jusqu'à fin août de cette année. M. Amiguet a été auparavant doyen au secteur secondaire à Pully, puis directeur des écoles primaires de Pully.

Le passage de témoin s'opérera à la fin de la première semaine de la rentrée scolaire de l'année 2014-2015. M. Gaillard s'est occupé de l'organisation de la prochaine rentrée et nous pouvons ainsi être assurés que la mise en place de la nouvelle année scolaire ne souffrira pas de ce changement à la tête de notre établissement scolaire.

**Collaboration école et société civile**

Les écoles de Cugy et plus particulièrement le degré primaire ont eu l'agréable surprise de recevoir un cadeau fort intéressant et éducatif de la part d'un agriculteur local.

Il s'agit d'une surface de terrain agricole aménagée en jardins à proximité de la Chavanne / la Combe et mise à disposition des classes.

Les enfants, sous la conduite des enseignantes, ont déjà pu s'exercer au métier de jardinier en plantant légumes et salades. Ils auront aussi à s'occuper du suivi de leur jardin en assurant l'arrosage par exemple.

L'agriculteur s'est de plus engagé à effectuer l'arrosage des légumes durant les vacances scolaires. La Municipalité tient à féliciter vivement Christian Vaney de cette initiative.

**3. DECHETTERIE (Roland Karlen)**

Depuis quelques semaines, la gestionnaire de notre déchetterie a constaté que des personnes déposaient leurs sacs à ordures ménagères dans les bennes de notre déchetterie.

La gestionnaire, assermentée par la Municipalité, a procédé au contrôle du contenu des sacs et a pu identifier les propriétaires.

Des sanctions ont été prises à l'encontre des personnes en infraction, qui ont été amendées, conformément aux dispositions réglementaires.

En cas de récidive, outre la sanction pécuniaire, le retrait de la carte d'accès à la déchetterie sera envisagé.

Les contrôles des déchets apportés au centre de tri seront dorénavant intensifiés et les personnes en infraction sanctionnées.

#### **4. TRAVAUX (Christian Durussel)**

##### **Mise en séparatif chemin de la Cavenettaz et chemin de Palud**

Le chantier touche à sa fin, le tapis définitif est posé ; la réception de l'ouvrage aura lieu prochainement.

##### **Réfection du chemin de Prélaz**

Nous avons profité des prix attractifs proposés par l'entreprise Madlinger & Chenevard pour procéder à la réfection complète de la partie inférieure du chemin de Prélaz. Un conduit a été posé pour l'éventuelle rénovation ultérieure de l'éclairage public.

Ces travaux étaient prévus dans le plan communal de réfection de nos chaussées.

##### **Remplacement de la conduite d'eau potable chemin des Dailles, chemin d'Orgevaux**

Les travaux ont débuté lundi 16 juin dernier et devraient se terminer début juillet. Les bâtiments ont été raccordés provisoirement au réseau d'eau pour permettre l'échange par "craquage" de la conduite en fonte existante.

##### **Routes des Biolettes**

Le tapis définitif sera posé entre le jeudi 3 et le vendredi 4 juillet ; la route sera fermée pendant ces deux jours. L'accès à la déchetterie se fera par Morrens, conformément à la signalisation qui sera mise en place.

##### **Réaménagement de route de Lausanne – RC 501**

Les travaux de réfection du tronçon entre le giratoire des Biolettes et le carrefour du centre commercial, débiteront le 7 juillet prochain. Une séance d'information a été organisée pour expliquer le déroulement du chantier aux riverains (propriétaires et locataires). La durée des travaux est estimée à 5 mois.

LA MUNICIPALITE